

REUNION DU 30 JANVIER 2017

Excusés : Joëlle BORDES - Jorris EVRARD

Secrétaire de séance : Richard PUECH.

Compte rendu de la réunion du 19 Décembre 2016 : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

Compte Administratif 2016: le maire présente les résultats au chapitre du compte administratif 2016. Mais la Trésorerie n'ayant pas édité le compte de gestion, les résultats définitifs et détaillés seront présentés et soumis au vote lors de la prochaine réunion.

Modification du volume horaire des postes du service de restauration scolaire : la nouvelle répartition du temps de travail entre les deux agents affectés au service de restauration scolaire amène les modifications suivantes sur leut-S postes et contrarie travail :

- Poste de l'agent AUBRY Véronique
Suppression d'un poste au volume horaire annualisé de 1 Ih30 hebdomadaire
Création d'un poste au volume horaire annualisé de 13h30 hebdomadaire.
- Poste de l'agent MAUBARET Sophie
Suppression d'un poste au volume horaire annualisé de 15h20 hebdomadaire.
Création d'un poste au volume horaire annualisé de 13h45 hebdomadaire.

Le conseil valide ces suppressions et créations de postes.

Immeuble Bourg : demande de subvention au Département : au vu des éléments de réponse à la précédente demande de subvention, le conseil municipal décide de solliciter à nouveau le département sur l'opération de transfert des locaux Mairie et Bibliothèque.

Informations / Questions Diverses.

Loyers communaux : le maire rappelle que les loyers communaux sont basés sur l'Indice de Révision des Loyers du 2^{ème} trimestre de chaque année. Or l'évolution de cet indice entre les 2^{èmes} trimestres 2015 et 2016 est égal à zéro ; il n'y a donc pas lieu de réévaluer le montant des loyers.

Etang de Banieux Galebruge : une visite sur site et un relevé des plants qui n'ont pas pris a été effectué vendredi 27 par des représentants des deux communes et du prestataire Arbres et Paysages. Le résultat est satisfaisant car sur 1400 plants, 84 seulement sont à remplacer. L'opération de plantation et de nettoyage des zones gagnées par les ronces sera effectuée courant février.

Stade : A l'occasion de sa venue, le technicien d'Arbres et Paysages 33 a été sollicité pour une proposition de plantation en remplacement de la haie arrachée le long de la route. Par ailleurs il est décidé de faire estimer le coût d'une barrière basse en potelets bois.

SDIS : la récente visite du chef du Centre de Secours de La Réole a permis de fiabiliser les données (adresses et lieux-dits) de la cartographie utilisée par les pompiers. En ce qui concerne le contrôle des poteaux d'incendie, le SDIS continuera à assurer cette opération annuellement.

La séance est levée 22h50.